

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN**

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien, tenue le 21 janvier 2019, à 20 h 00, au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à laquelle sont présents les conseillers suivants : M. Charles Choquette, M. Guillaume Desnoyers, M. Rhéal Grenier et M. Éric Ménard.

Formant quorum sous la présidence de M. Yvan Pinsonneault, maire.

Madame Brigitte Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Messieurs Jonathan Alix et Benoit Pepin sont absents.

ORDRE DU JOUR

Points pour délibération

1 Assemblée de décembre 2018

- 1.1 Adoption du procès-verbal du 10 décembre 2018, 20 h 00
- 1.2 Adoption de l'assemblée extraordinaire du 17 décembre 2018, 19 h 00
- 1.3 Adoption de l'assemblée extraordinaire du 17 décembre 2018, 19 h 30

2 Assemblée du 21 janvier 2019

- 2.1 Liste des comptes à payer
 - 2.1.1 Liste des comptes à payer 2018
 - 2.1.2 Liste des comptes à payer 2019

Période de questions

3 Administration générale

- 3.1 Conseil municipal
 - 3.1.1 Dépôt des intérêts pécuniaires des membres du conseil
 - 3.1.2 Gala mérites de l'École secondaire Paul-Germain-Ostiguy
 - 3.1.3 MRC de Brome-Missisquoi – Entente de service en transport adapté et collectif année 2019
 - 3.1.4 Demande d'aide financière déneigement du CPE Bambin Club
 - 3.1.5 Approbation du budget révisé 1 déficit d'exploitation 2018 OMH
 - 3.1.6 Avis de motion - Projet de Règlement numéro 841-19 remplaçant le règlement numéro 508-98 relatif au traitement des élus municipaux
 - 3.1.6.1 Dépôt du projet de règlement numéro 841-19 remplaçant le règlement numéro 508-98 Relatif au traitement des élus municipaux
 - 3.1.7 Demande de commandite Tournoi Novice Atome de Farnham
- 3.2 Gestion financière et administrative
 - 3.2.1 Autorisation de dépenses courantes prévues au budget 2019 en matière de voirie et autres - Autorisation de préparer et envoyer les appels d'offres ou demande de soumissions

pour des projets d'entretien
3.2.2 Embauche d'un brigadier remplaçant

4 Sécurité publique

4.1 Service des Incendies

4.1.1 Rapports d'événements

4.1.2 Rapport l'An 6 du plan de mise en œuvre du schéma de couvertures de risques en sécurité incendie

4.2 Service de police

4.2.1 Identification des priorités d'action 2019-2020 pour la Sûreté du Québec

5 Transport & bâtiment

5.1 Voirie & réseau routier

5.1.1 Demande de soumissions pour tracteur aux travaux publics

6 Hygiène du milieu

6.1 Réservoir, Réseau de distribution d'eau et usine épuration

6.1.1 Avis de motion – Projet de règlement numéro 842-19 tarification des travaux d'entretien réalisés dans le cours d'eau du Village

6.1.1.1 Dépôt du projet de règlement numéro 842-19 tarification des travaux d'entretien réalisés dans le cours d'eau du Village

7 Aménagement, urbanisme et développement

7.1 Aménagement, urbanisme et zonage

7.1.1 Rapport d'émissions de permis 2018

8 Loisirs et culture

8.1 Activités récréatives et culturelles

8.1.1 Dépôt du rapport annuel de la Bibliothèque Ruth Benoit - Autorisation de versement de la contribution financière à la Bibliothèque Ruth Benoit

Période de questions

9 Divers & affaires nouvelles

RÉSOLUTION 01-004-19

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 DÉCEMBRE

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre à 20 h 00.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 01-005-19

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE À 19 H

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre à 19 h.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 01-006-19

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE À 19 H 30

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre à 19 h 30.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 01-007-19

ADOPTION DES COMPTES À PAYER 2018

La directrice générale, Brigitte Vachon, dépose la liste des déboursés ainsi que la liste des comptes à payer pour l'année 2018.

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu d'autoriser le paiement des comptes apparaissant à la liste des comptes ci-après résumés :

- Déboursés directs : 35 653,66 \$
- Fournisseurs : 235 637,49 \$
- Salaires : 44 298,80 \$

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 01-008-19

ADOPTION DES COMPTES À PAYER 2019

La directrice générale, Brigitte Vachon, dépose la liste des déboursés ainsi que la liste des comptes à payer pour l'année 2019.

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu d'autoriser le paiement des comptes apparaissant à la liste des comptes ci-après résumés :

- Fournisseurs : 117 502,68 \$
- Salaires : 8 127,13 \$

Adopté à l'unanimité.

Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.

DÉPÔT DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Conformément à l'article 357 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*, les déclarations des intérêts pécuniaires de Monsieur le maire Yvan Pinsonneault ainsi que les conseillers : M. Charles Choquette, M. Guillaume Desnoyers, M. Rhéal Grenier et M. Éric Ménard sont déposées à la présente séance ordinaire du Conseil.

RÉSOLUTION 01-009-19

GALA MÉRITAS DE L'ÉCOLE SECONDAIRE PAUL-GERMAIN-OSTIGUY

Considérant la demande de commandite de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy pour le Gala Méritas qui se tiendra le 22 mai 2019;

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'offrir une bourse de 150 \$ à un(e) étudiant(e) de l'école Paul-Germain-Ostiguy, provenant d'Ange-Gardien et s'étant démarqué(e) au cours de l'année.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 01-010-19

MRC DE BROME-MISSISQUOI – ENTENTE DE SERVICES EN TRANSPORT ADAPTÉ POUR L'ANNÉE 2019

Considérant les modalités de l'entente de services conclue entre la MRC Brome-Missisquoi et la Municipalité d'Ange-Gardien;

Considérant l'adoption des prévisions budgétaires par la MRC Brome-Missisquoi ainsi que la tarification relative;

Il est proposé par M. Guillaume Desnoyers, appuyé par M. Charles Choquette et résolu de confirmer le montant de la contribution financière à 10 182 \$ en transport adapté.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 01-011-19

MRC DE BROME-MISSISQUOI – ENTENTE DE SERVICES EN TRANSPORT COLLECTIF POUR L'ANNÉE 2019

Considérant les modalités de l'entente de services conclue entre la MRC Brome-Missisquoi et la Municipalité d'Ange-Gardien;

Considérant l'adoption des prévisions budgétaires par la MRC Brome-Missisquoi ainsi que la tarification relative;

Il est proposé par M. Guillaume Desnoyers, appuyé par M. Charles Choquette et résolu de confirmer le montant de la contribution financière à 927 \$ en transport collectif pour l'année 2019.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 01-012-19

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU CPE BAMBIN CLUB

Considérant la demande d'aide financière reçue du CPE Bambin Club relativement au déblaiement des stationnements appartenant à la Municipalité, soit celui situé sur la rue Saint-Jean, en façade de l'installation I et celui situé sur la rue Rachel, longeant l'installation II;

Considérant que lesdits stationnements sont utilisés par des parents-utilisateurs ainsi que des citoyens environnants;

Considérant que la *Loi sur les compétences municipales* permet aux municipalités d'adopter toute mesure non réglementaire en matière de services de garde à l'enfance, notamment en aide financière;

En conséquence, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu d'accorder une aide financière de 1 000,00 \$ au CPE Bambin Club afin de contribuer au déneigement des aires de stationnement des installations ci-dessus mentionnées.

Il est également résolu d'accepter la demande d'emprunt de la salle communautaire le mardi 26 mars 2019 à 19 h pour une conférence organisée par le CPE Bambin Club.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 01-013-19

APPROBATION DU BUDGET RÉVISÉ 1 DÉFICIT D'EXPLOITATION – JUILLET ET NOVEMBRE 2018

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu d'approuver la révision budgétaire 1 – Déficit d'exploitation de l'Office Municipal d'habitation d'Ange-Gardien du 23 juillet 2018, à laquelle une correction a été apportée au compte budgétaire 64000 faisant passer la contribution de la Municipalité de 6 784 \$ à 6 494 \$.

Il est également résolu d'approuver la révision budgétaire 1 – Déficit d'exploitation de l'Office Municipal d'habitation d'Ange-Gardien du 9 novembre 2018, à laquelle une correction a été apportée en référence avec l'ajustement de la subvention aux locataires au poste 66-416 faisant passer la contribution de la Municipalité de 6 494 \$ à 6 498 \$.

Adopté à l'unanimité.

AVIS DE MOTION - PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 841-19 REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 508-98 RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

M. Éric Ménard donne avis de motion que sera présenté pour adoption, lors d'une séance ultérieure du Conseil, un projet de règlement numéro 841-19 remplaçant le règlement numéro 508-98 relatif au traitement des élus municipaux.

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 841-19 REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 508-98 RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

M. Éric Ménard dépose le projet de règlement numéro 841-19 remplaçant le règlement numéro 508-98 relatif au traitement des élus municipaux.

**RÉSOLUTION 01-014-19
DEMANDE DE COMMANDITE TOURNOI NOVICE ATOME DE FARNHAM**

En réponse à la demande de commandite reçue du responsable du tournoi Novice Atome de Farnham édition 2019, il est proposé par M. Guillaume Desnoyers, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu d'octroyer la somme de 200 \$ pour le tournoi qui se tiendra du 4 au 17 février 2019.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 01-015-19
AUTORISATION DE DÉPENSES COURANTES PRÉVUES AU BUDGET 2019 EN MATIÈRE DE VOIRIE ET AUTRES ET AUTORISATION DE PRÉPARER ET ENVOYER LES APPELS D'OFFRES OU DEMANDES DE SOUMISSIONS POUR DES PROJETS D'ENTRETIEN**

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'autoriser le directeur des Services techniques ou la directrice générale à procéder à des demandes d'offres de

services pour les dépenses courantes en matière de travaux publics et à procéder à la préparation interne ou externe des documents d'appels d'offres ou demandes de soumissions pour des projets d'entretien et de procéder à l'envoi de ceux-ci, selon les normes établies en matière d'appel d'offres, pour les travaux prévus en 2019.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 01-016-19
EMBAUCHE D'UNE BRIGADIÈRE REMPLAÇANTE

Madame Nancy Cyr, ayant démissionné du poste de brigadière remplaçante le 1^{er} décembre dernier, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu d'entériner l'embauche de madame Dominique Briand comme brigadière remplaçante.

Adopté à l'unanimité.

POINT 4.1.1
RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE DES INCENDIES

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Brigitte Vachon, procède au dépôt du rapport des interventions du Service des incendies.

RÉSOLUTION 01-017-19
RAPPORT DE L'AN 6 DU PLAN DE MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE

Considérant l'adoption du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la Municipalité régionale de comté de Rouville (MRC);

Considérant que le directeur du Service de sécurité incendie a déposé au conseil le rapport annuel d'activité de la Municipalité d'Ange-Gardien relativement à la 6^e année du plan de mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC;

En conséquence, il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu d'entériner le rapport annuel d'activités du plan de mise en œuvre de la Municipalité d'Ange-Gardien relativement à la 6^e année du plan de mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC et de transmettre ce document à la MRC de Rouville.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 01-018-19

IDENTIFICATION DES PRIORITÉS D'ACTION 2019-2020 POUR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Suite à la demande du comité de sécurité publique de la MRC de Rouville à l'effet que les municipalités identifient leurs priorités d'actions du service de police pour 2019-2020, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu que le conseil municipal identifie les priorités suivantes :

- Opération Cinémomètre : en fonction de sites identifiés comme étant problématiques;
- Opération Intersection : feux de circulation, arrêt obligatoire, téléphone cellulaire et ceinture;
- Opération Respect : respect des transits et vitesses par transports lourds de secteurs identifiés du territoire.

Il est également résolu de prioriser les rues et les routes locales de la Municipalité d'Ange-Gardien.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 01-019-19

DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR ACHAT D'UN TRACTEUR AUX TRAVAUX PUBLICS

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu de demander des soumissions par invitations à trois concessionnaires de marques différentes pour l'acquisition d'un tracteur pour les services des travaux publics, dont Groupe JLD Laguë d'Ange-Gardien.

Adopté à l'unanimité.

AVIS DE MOTION – TARIFICATION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN RÉALISÉS DANS LE COURS D'EAU DU VILLAGE

M. Rhéal Grenier donne avis de motion que sera présenté pour adoption, lors d'une séance ultérieure du Conseil, un projet de règlement décrétant la tarification des travaux d'entretien réalisés dans le cours d'eau du Village.

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 842-19 DÉCRÉTANT LA TARIFICATION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN RÉALISÉS DANS LE COURS D'EAU DU VILLAGE

M. Guillaume Desnoyers dépose le projet de règlement numéro 842-19 décrétant la tarification des travaux d'entretien réalisés dans le cours d'eau du Village.

RAPPORT D'ÉMISSIONS DE PERMIS 2018

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Brigitte Vachon, procède au dépôt du rapport d'émissions de permis pour l'année 2018.

RÉSOLUTION 01-020-19

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL ET AUTORISATION DE VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE LA BIBLIOTHÈQUE RUTH BENOIT

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Brigitte Vachon, procède au dépôt du rapport annuel de la bibliothèque municipale pour l'année 2018.

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu d'autoriser le versement de la subvention accordée à la Bibliothèque Ruth Benoit pour la saison 2019, à raison de 8 750 \$ au mois de janvier 2019 et de 8 750 \$ au mois de juin 2019.

Adopté à l'unanimité.

Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.

RÉSOLUTION 01-021-19

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Charles Choquette et résolu que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

Yvan Pinsonneault, maire

Brigitte Vachon, secrétaire-trésorière

Je, Yvan Pinsonneault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Yvan Pinsonneault, maire